

Bilan scientifique du CEPEL¹

Les thématiques du projet de recherche du CEPEL se sont inscrites dans la continuité de recherches déjà engagées ou en cours de valorisation. Deux grandes questions de recherche avaient été distinguées : les Transformation(s) de la Gouvernance Démocratique (1) et les Nouveaux Comportements Citoyens (2). La première se déclinait en trois axes : Acteurs sociaux et politiques ; Sociologie de l'État et de ses élites ; Production des normes d'action publiques. La seconde se structurait en deux axes : Nouveaux comportements politiques ; Politisation autrement. Par ailleurs, le projet du CEPEL avait pour ambition la consolidation de l'ouverture sur la comparaison internationale ainsi que le développement de deux Pôles Thématiques Innovants (P.T.I.) : Développement durable et Santé publique. Ils préfiguraient la voie qu'allait consolider le CEPEL dans la nouvelle phase contractuelle 2021-2025.

1. TRANSFORMATION(S) DE LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

Cette première ligne de recherche s'appuyait sur une partie des thématiques de recherche qui avaient été développées depuis plusieurs années au sein du CEPEL. Si elle regroupait au sein de pôles thématiques les travaux comparatifs sur la transformation de l'État, la sociologie des élites et l'analyse de l'action publique, elle s'est enrichie de plusieurs domaines de recherche tels que l'analyse du phénomène partisan, la sociologie des personnels ou des règles du jeu politiques, ou encore les politiques environnementales et la régulation internationale de la gouvernance démocratique.

1.1. Acteurs sociaux et politiques

L'analyse sociologique des acteurs sociaux et politiques constitue un pôle important de recherche au sein du laboratoire. Ce pôle a été investi depuis plusieurs années dans une perspective comparée, à partir d'une gamme assez large de terrains et d'approches, offrant *in fine* un panorama tout à la fois vaste et complémentaire sur l'objet et permettant ainsi de mieux comprendre les transformations qui affectent globalement la gouvernance démocratique.

C'est tout d'abord la place des armées et de leurs élites dans la société contemporaine qui a continué d'être explorée. La question des rapports entre armées et pouvoir politique a été réexaminée dans le cadre d'une réflexion empruntant ses outils à l'analyse des politiques publiques. Cette réflexion a notamment conduit à la formulation de la notion de « variétés du militarisme libéral » (Joana et Mérand, 2014) pour rendre compte des transformations des politiques de défense dans les démocraties occidentales. Cette notion permet de mettre en évidence le fait que les différentes dynamiques de libéralisation auxquelles ont été confrontées ces politiques de défense au cours des trente dernières années se sont déployées selon trois types distincts de militarisme libéral, qualifiés de militarismes « westphalien », « fonctionnel » et « moral », témoignant ainsi des recompositions à l'œuvre dans les rapports entre forces armées et sociétés.

C'est ensuite la sociologie des élus et plus particulièrement l'impact du changement de règle électorale sur la sélection des candidats (et des élus) qui ont été questionnés. Menés dans le cadre de la réforme territoriale (en cours depuis une dizaine d'années), les travaux réalisés (enquête pour l'ARF sur les élus régionaux et pour l'ADF sur les conseillers généraux puis départementaux) ont permis de prendre la mesure sur le long terme des changements opérés (ou non) sur le recrutement des élus locaux (Troupel, 2015).

La parité a continué de constituer une préoccupation majeure de recherche au sein du laboratoire. Les investigations, d'abord menées au niveau intercommunal (véritable angle-mort des analyses), se sont élargies à des terrains étrangers, apportant un précieux éclairage comparatif. Dans le cadre de consultations réalisées pour *International Alert*, un audit de la loi sur la parité en République Démocratique du Congo a été mené, audit suivi de la rédaction de recommandations. Une deuxième mission a consisté à identifier les facteurs favorisant la féminisation des assemblées sur la base d'une comparaison de trois pays : la RDC, le Burundi et le Rwanda (Troupel, 2017 et 2018).

La sociologie des partis politiques est devenue un champ d'étude à part entière au sein du laboratoire, répondant ainsi au regain d'intérêt qui se manifeste depuis quelques années dans la discipline pour le phénomène partisan. Jouant sur les jeux d'échelle, les analyses réalisées ont pu proposer des lectures se déployant du niveau

¹ Dans le bilan qui suit, toutes les références bibliographiques citées selon le format Harvard (Nom, année de publication) renvoient à la liste des productions qui figurent en annexe 4.

local au niveau européen, sans omettre bien sûr l'arène nationale des partis. La réalisation d'une veille régulière des scrutins en Languedoc-Roussillon puis en Occitanie a permis de générer un stock important de données et de connaissances sur les partis politiques au niveau régional (par exemple Négrier, 2014 ; Négrier, Coursière, Volle, 2016) parallèlement à des recherches doctorales proposant une approche électorale contextualisée et comparative (Huc, 2018). Les partis d'extrême droite et eurosceptiques ont été tout particulièrement étudiés au cours de ces dernières années. La réalité partisane frontiste a fait notamment l'objet d'un travail exploratoire visant à prendre la mesure de sa supposée nouveauté depuis que Marine Le Pen a été élue à la présidence du parti en 2011. Les dimensions programmatique, discursive, stratégique, sociologique et organisationnelle du FN ont ainsi été investies de manière diachronique afin de démontrer l'importance des invariants au sein de la formation et de souligner le caractère essentiellement exogène des ressorts de sa « dédramatisation » (Dézé, Crépon, Mayer, 2015 ; Dézé, 2017). L'analyse des partis s'est également articulée à la question des transformations produites par le développement de l'Union européenne. En reconstituant la genèse et le développement en France des oppositions partisans (de gauche comme droite) à la construction européenne, les travaux réalisés (en partie au sein de réseaux de recherche européens) ont permis d'apporter une réelle contribution à l'analyse globale de la production des positions et discours politiques. Ces travaux éclairent également d'un jour nouveau les bouleversements récents des rapports de force politiques en France, l'évolution du clivage gauche-droite et la recomposition de l'offre partisane et montrent comment la construction européenne a eu pour effet de renforcer le pluralisme et la conflictualité politique dans les arènes politiques nationales (Reungoat 2014 et 2019).

L'analyse des réformes électorales constituent le dernier chantier de ce premier pôle de recherche. Là encore, se manifeste le souci de saisir l'objet à partir de différentes échelles. La réforme territoriale en France a tout d'abord modifié le mode d'élection des conseillers municipaux, communautaires, départementaux et régionaux. Elle constitue de ce point de vue un cas d'école exemplaire pour observer comment de nouvelles règles peuvent redéfinir le cadre, la forme de la compétition mais aussi le profil des compétiteurs. Plus globalement, elle permet d'éprouver la résistance voire la résilience du jeu politique face aux règles sensées le redéfinir (Troupel, 2015). A une autre échelle, l'analyse des réformes de l'élection européenne de 2003 a permis de mieux comprendre la restructuration du système politique français sur ces trois dernières décennies. Les luttes politiques qui s'engagent lors des élections européennes et la réforme du scrutin en 2003 ont contribué à faire émerger trois configurations successives : 1) la multiplication de l'offre et de la concurrence partisane dans les années 1990 ; 2) un resserrement progressif et un renouvellement de l'offre partisane via la construction de coalitions à partir de la fin des années 2000 ; 3) la structuration dans la dernière décennie de deux forces principales d'opposition : le FN à droite et la FI à gauche (Reungoat, in Startin, Usherwood et Leruth 2017).

1.2. Sociologie de l'État et de ses élites

Ce pôle thématique repose sur les travaux menés en équipe par William Genieys, Saïd Darviche, Marc Smyrl et Jean Joana. Cette équipe s'inscrit dans le prolongement de l'ANR OPERA (2012) développée au CEPREL. Ses nombreuses publications et communications qui, pour l'essentiel, l'ont été à « l'international », portent sur l'analyse de la transformation des sommets sectoriels du pouvoir (structure des élites) et ses effets sur le changement dans les politiques publiques (réformes et lois). Lors des cinq années contractuelles, cette recherche s'est structurée dans deux directions cumulatives : la première s'est traduite par une valorisation collective des résultats (i) ; la seconde par le renforcement et l'internationalisation de l'équipe en vue de capter des crédits de recherche internationaux (ii).

(i) Durant la période 2013-2018, l'équipe a poursuivi la valorisation à « l'international » de ses travaux sur l'impact de la transformation de la structure élitaires et le changement dans l'action publique (cf. listes des publications et des communications). De son côté, William Genieys a prolongé sa stratégie de développement de la notion de *New Custodians of the State* pour renouveler la question de « Qui gouverne les politiques » (Genieys, Hassenteufel, 2012 et 2015). L'hypothèse de l'émergence de la figure des « gardiens des politiques de l'État » fondée sur des recherches empiriques de première main menées aux États-Unis dans le secteur de la santé et de la défense a permis de confirmer sa pertinence dans le cadre du « *Policy State* » américain (Genieys, Joana, 2015 et 2017). Cette nouvelle catégorie d'analyse du phénomène élitaires est, aujourd'hui, reconnue au niveau international par l'intermédiaire du *Journal of Comparative Politics* (2015). Ces résultats ont ouvert des voies de recherche nouvelles sur la compréhension des luttes politiques autour des politiques entre différentes élites sectorielles à l'intérieur de l'État jusqu'alors peu explorées par la sociologie politique de l'action publique (Genieys, 2018). Il permet, également, d'enrichir l'analyse comparée de la recomposition du pouvoir politique dans les États démocratiques contemporains (Darviche, Genieys, 2018). Parallèlement, la réflexion sur le rôle d'élites des politiques dans les secteurs stratégiques de l'assurance maladie et la défense nationale a été

prolongée par une comparaison transatlantique (Genieys, Joana, 2015, 2017). William Genieys est, par ailleurs, sur le point d'achever un ouvrage à paraître aux Presses de Sciences Po : *Le Gouvernement des Insiders. Sociologie des réformes d'assurances maladie US de Clinton à Obama* (Genieys, 2019). Cet ouvrage défend une thèse novatrice sur l'émergence de *long-term insiders*, à cheval entre pouvoir exécutif et Congrès, dotés d'une capacité à structurer le contenu des réformes d'action publique en se jouant des groupes d'intérêts. La thèse avancée est à double détente : d'une part, elle remet en question les effets de la circulation des élites US du pouvoir en réfutant l'idée d'un « *Government of Strangers* » chère à Hugh Heclo au profit de celle d'un gouvernement des « *Insiders* » (Genieys, 2018). Elle confirme également que les changements dans la structure élitaires facilitent les grandes réformes des politiques publiques.

De plus, ces travaux ont permis de monter en généralité en discutant la recomposition des États démocratiques (Darviche, Genieys, 2018). De son côté, Saïd Darviche, s'appuyant sur Pierre Birnbaum, a discuté la thèse du « *policy state* », laquelle en réduisant l'État à une simple collection de politiques publiques légitimées par la seule « raison scientifique », court le risque d'ignorer la dimension « communautaire » de l'État et d'ouvrir la voie à un nouveau despotisme éclairé distendant le lien entre élites et citoyens (Darviche, 2018). Marc Smyrl a, par ailleurs, souligné les limites de cette approche pour la compréhension de l'action publique (Smyrl, 2018).

(ii) Le prolongement de cette thématique de recherche a consisté à répliquer sur d'autres terrains de recherches et d'autres études de cas le concept de nouveaux gardiens de l'État en vue d'en confirmer la validité. Ce nouveau type d'élite(s) d'État dont l'émergence au tournant des années 1980 en France et aux États-Unis a déjà, en partie, été testée dans le cadre de la genèse de l'OBAMACARE (Genieys, Joana, 2015 et 2018) fait l'objet d'un questionnement comparatif (Grande-Bretagne, États-Unis, France, Allemagne) ayant pour finalité l'étude du conflit entre « gardiens des politiques de santé » (élites sectorielles) et « austéritaires » (élites des ministères financiers) autour de la contrainte budgétaire qui pèse sur les politiques en raison des déficits budgétaires dans le secteur de l'assurance maladie. Dans le prolongement de la recherche ANR OPERA (2012), plusieurs séminaires internationaux financés par les fonds de recherche de l'Université de Montpellier ont été organisés (2015, 2016, 2017) en vue de postuler aux appels d'offres de financement de recherche internationaux (ORA plus, ANR/DGF). La collaboration avec Larry Brown (U. Columbia) et Adam Oliver (LSE) a permis de mettre en place une équipe de recherche internationale avec Nils Bandelow (U. Brunswick) a permis une candidature en 2017 autour du projet : « L'Action Programmatique en Temps d'Austérité. Compétition entre élites et gouvernance du secteur santé en France, Allemagne, Royaume Uni (Angleterre), États-Unis (2008-2018) ». Ce dernier a été retenu et fait, depuis avril 2018 et jusqu'à mars 2021, l'objet d'un financement ANR de 330 000 euros (ANR DGF : PROACTA / (ANR-17-FRAL-0008-01) (DFG BA 1912/3-1). Ce projet implique 15 chercheurs de nationalités différentes (Français, Anglais, Allemand et Nord-Américains) et a permis le recrutement de post-docs au CEPEL. William Genieys, « *principal investigator* », a, en accord avec la nouvelle direction du CEPEL, décidé de laisser la gestion du programme à Montpellier malgré son départ à Sciences Po Paris. Lancé depuis un an, PROACTA, dans lequel sont impliqués S. Darviche (« *co-investigator* »), M. Smyrl, F. Boussama, B. Epperson (post-doc) et Mathias Brunn (post-doc), a permis de faire évoluer l'approche programmatique de la transformation de la structure élitaires et du changement dans les politiques publiques avec nos collègues allemands en une nouvelle méthode prometteuse : *Programmatic Action Framework* (PAF). Cette dernière a commencé à produire des résultats présentés au sein des Congrès internationaux majeurs (APSA, IPPA, AFSP).

1.3. Production des normes d'action publique

Un élément de première importance dans l'analyse des programmes et instruments de politique publique est la production et l'évolution des normes. Souvent implicites, elles fournissent néanmoins une clé de lecture précieuse pour comprendre pourquoi et comment certains programmes et instruments, plutôt que d'autres, émergent, et certains types d'acteurs, encore une fois plutôt que d'autres, se trouvent particulièrement influents. Un regard trans-sectoriel est souvent utile pour percevoir, au-delà des impératifs et des conditions particulières de telle ou telle politique, une évolution plus générale des normes d'action publique qui s'étend à l'ensemble de l'action de l'État et de ses divers partenaires. Les travaux du CEPEL à ce sujet se répartissent en deux grands ensembles. Un premier porte sur l'évolution des normes de sécurité extérieure, aussi bien dans son domaine classique des forces armées qu'autour des questions posées par la sécurité des ambassades. Un second fait état de l'émergence d'une norme participative à travers plusieurs secteurs, notamment l'environnement, la culture et les politiques sociales.

La question de la production de normes d'action publique a ainsi fait l'objet d'une investigation particulière dans le domaine de la sécurité internationale. Celle-ci s'est d'abord traduite par une réflexion sur l'analyse des phénomènes guerriers. Elle a notamment consisté à mettre en évidence les apports que l'analyse

des politiques publiques peut apporter à la compréhension de cet objet classique des relations internationales (Joana, 2014, 2016). Elle a par ailleurs été prolongée par différents travaux empiriques. Une recherche a été conduite sur les inflexions qu'ont connues depuis 2001 les politiques mises en œuvre par les gouvernements pour assurer la sécurité de leurs implantations et personnels diplomatiques à l'étranger. Dans cette perspective, le cas particulier du ministère des affaires étrangères français a été étudié. Cette étude a permis de mettre en évidence les transformations qu'a connues le traitement réservé à la question de la sécurité au sein du MAE, mais également la relative réticence des élites du ministère à modifier leurs pratiques en matière d'activité diplomatique (Joana, 2019). Une autre recherche a par ailleurs été consacrée à la mise en place à l'occasion du conflit afghan d'une procédure d'acquisition en urgence des matériels, pour répondre à des besoins constatés sur le terrain. Le développement de cette procédure et les usages qui en ont été faits par les élites militaires témoignent à la fois des effets que le développement des opérations extérieures a eu sur la mise en œuvre de la politique d'armement française, mais aussi de l'attachement de ces élites à un processus planifié d'acquisition des armements (Joana, 2016, 2018 ; Joana, Hoeffler, 2016, 2017).

Un second fil conducteur de cet axe se trouve dans l'émergence de la participation en tant que telle comme norme d'action publique, évidente dans des secteurs aussi distincts que sont l'environnement, la culture et la politique sociale. La participation recouvre des pratiques distinctes. Elles vont de la gouvernance en réseau associant producteurs et professionnels à côté des acteurs étatiques classiques, jusqu'aux efforts d'impliquer directement l'ensemble des destinataires d'une politique, culturelle ou sociale. Ce faisant, ils transforment les « consommateur » d'un bien social en « coproducteurs » de ce même bien.

Dans ce contexte, Laura Michel a poursuivi ses travaux sur la diffusion de la norme participative dans les industries soumises à la critique environnementale, en montrant la consolidation de cette norme dans le secteur de l'aménagement via l'institutionnalisation du rôle du garant (Dziedzicki, Michel 2017), son apprentissage par les industriels dans l'industrie lourde (Michel, 2015) ou la difficulté à s'y conformer pour les acteurs de l'agriculture conventionnelle (Michel et al., 2018). Dans le cadre de la Convention d'Aarhus des Nations-Unies sur l'accès à l'information, la participation et l'accès à la justice dans le domaine de l'environnement, elle a par ailleurs été élue pour présider les travaux de la Convention sur la Participation du Public dans les Forums Internationales (PPIF, depuis 2017).

Les travaux d'Emmanuel Négrier portent sur la façon dont le tournant participatif questionne de façon particulière les politiques culturelles (Négrier, Bonet, 2018a). Celles-ci sont en effet, dans les cadres régionaux, nationaux et internationaux pris en compte, marquées par des controverses quant à leur sens, leur orientation thématique et la hiérarchisation des biens qui les sous-tendent (Négrier, Bonet, 2018b). Le regard a été particulièrement sensible à la façon dont, dans différents contextes géopolitiques (Europe du Sud, de l'Est, Royaume-Uni), l'impératif participatif est approprié, acclimaté et s'inscrit dans les dilemmes stratégiques propres à ce secteur : politique de l'offre/de la demande ; démocratisation/démocratie culturelle ; légitimité culturelle/droits culturels.

Les travaux de Marc Smyrl sur l'innovation sociale, finalement, renforcent cette perspective internationale en notant qu'une déclinaison de la norme participative initialement développé dans le secteur technologique se retrouve désormais dans un nombre croissant de politiques sociales. S'appuyant initialement sur des exemples européens, ces travaux suggèrent dans un premier temps qu'une nouvelle norme, en l'occurrence « l'innovation centrée sur l'utilisateur », peut devenir un élément d'influence pour les acteurs qui s'en saisissent et œuvrent à la répandre (Ark-Yildirim et Smyrl, 2017). Des travaux subséquents tracent la traduction de ces pratiques à travers une frontière sectorielle - des politiques d'innovation technologiques aux politiques sociales - et nationales - de l'Europe vers la Turquie (Ark-Yildirim et Smyrl, 2019).

À ce titre, il faut enfin mentionner les travaux de Geneviève Zoia, qui trouvent un terrain international de comparaison et de collaborations au sein du Réseau international éducation et diversité (RIED), créé en 2013 avec des chercheurs et formateurs du Québec, de France, de Belgique et de Suisse. Les recherches s'inscrivent également dans le cadre du Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO), notamment via le réseau « Mixités à l'école » qui nous a inscrits dans une logique d'accompagnement par la recherche à des expérimentations nationales. Cinq doctorantes et doctorants sont inscrits dans ce champ ; une d'entre elles est financée par un contrat doctoral, une autre est financée sur contrat de recherche.

2. NOUVEAUX COMPORTEMENTS CITOYENS

La seconde ligne de recherche regroupait les travaux portant sur les nouveaux comportements citoyens. Dans ce cadre, deux pôles thématiques ont été privilégiés : l'analyse des nouveaux comportements politiques et celle de la politisation autrement. Le premier prolonge la « tradition » de sociologie électorale autour de nouveaux terrains et de nouvelles méthodes de recherche. Le second porte plus précisément sur l'analyse des formes de politisation alternative.

2.1. Nouveaux comportements électoraux

Ce pôle s'est consacré à l'étude des campagnes et des comportements électoraux. Toutes les séquences électorales de la période concernée ont fait l'objet d'études de terrain et de productions de données de première main : municipales de 2014, européennes de 2014, départementales de 2015, primaires de 2016 et, bien évidemment, présidentielle et législatives de 2017. Les européennes de 2019 font également l'objet d'une enquête approfondie. Les opinions et les comportements électoraux y ont été étudiés via des angles d'approche et des méthodes très diversifiées : analyses quantitatives et qualitatives localisées, sondages sur des échantillons représentatifs, entretiens, expérimentations et approches relevant du big data. Les perspectives longitudinales ont également été privilégiées. Un nouveau terrain électoral a été ouvert en Tunisie en février 2017 qui se prolongera jusqu'aux élections législatives (octobre) et présidentielle (décembre) de 2019. Une enquête de deux ans a également été initiée dans le cadre de la région Occitanie (projet BAROC).

2.1.1. Participation à des enquêtes et analyses électorales sur de grandes bases de données

a) Étude de la mal-inscription en partenariat avec l'INSEE (2014-2015)

Une étude a été réalisée en 2014/2015 en partenariat avec l'INSEE sur la mal-inscription à partir de données issues de la présidentielle et des législatives de 2012. Elle a permis de calculer un premier taux de mal-inscription au niveau national sur la base d'un échantillon représentatif de 40 000 électeurs (Dormagen, 2016).

b) Participation au comité de pilotage de l'Enquête Participation de l'INSEE pour les élections de 2017

A l'occasion de la présidentielle et des législatives, nous avons participé au comité de pilotage de l'Enquête Participation de l'INSEE. Ce comité, qui se composait de trois universitaires et de trois statisticiens de l'INSEE, s'est employé à améliorer les procédures d'échantillonnage mises en œuvre lors des enquêtes précédentes, de manière par exemple à améliorer la représentativité des mal-inscrits. Il a également introduit de nouvelles variables, dont une permettant d'identifier les votes par procurations (Dormagen, 2017).

c) Analyses secondaires sur les Enquêtes Participations et les Panels Électoraux 2002, 2007, 2012

Depuis 2014, des analyses secondaires ont été conduites à partir de 6 grandes enquêtes panélistes ou barométriques réalisées lors des présidentielles 2002, 2007 et 2012. Ces analyses visent à interroger les biais à l'œuvre dans la constitution des échantillons. Elles ont également pour objectif de mesurer les effets du vieillissement sur la participation électorale. (Dormagen, Michel, 2018 et 2019).

2.1.2. Enquêtes localisées sur les comportements électoraux

Le CEPEL est engagé depuis plus de 10 ans (présidentielle de 2007) dans des enquêtes localisées sur les comportements électoraux. Ce type d'approche est censé permettre, entre autres, une meilleure appréhension des influences interpersonnelles et des effets de contexte. Des chercheurs du CEPEL ont d'ailleurs développé une réflexion méthodologique autour de ces questions (Audemard, Gouard, 2016a et 2016b et Audemard, 2017). Ces approches localisées organisées autour du bureau de votes ont été mises en œuvre pour étudier, entre autres, les primaires de la gauche en 2011 (Audemard, Gouard, 2014) et celles de la droite en 2016 (Audemard, Gouard, 2019). De même, un terrain d'enquête électorale ouvert en 2001 à la cité des Cosmonautes à Saint-Denis a été poursuivi tout au long de la période 2014-2017. Des « questionnaires sortie des urnes » et des entretiens ont été réalisés lors des municipales de 2014, des départementales et des régionales de 2015. Une enquête approfondie sur la cité des Cosmonautes a été menée à l'occasion de la présidentielle de 2017 comprenant, entre autres, des interviews auprès de 300 des 400 ménages habitant ce quartier (Dormagen, 2019).

Enfin, la méthode d'échantillonnage dite « en boule de neige » a également été mise en œuvre dans le cadre d'un travail visant à reconstituer de manière réaliste les influences interpersonnelles et les effets de groupe sur les orientations politiques (Audemard, 2016).

2.1.3. *Un renouvellement des méthodes*

La séquence 2014-2019 a également vu un engagement des chercheurs du CEPEL dans le renouvellement des méthodes permettant d'étudier les dynamiques de campagne et les comportements électoraux.

a) Approches Big Data

Le projet IMAGIWEB a ainsi permis d'exploiter les nouvelles opportunités offertes par le Big Data. Ce programme de recherche, mené en collaboration avec deux laboratoires informatiques et trois sociétés dont EDF et XEROX, consistait à identifier et stocker des messages circulant sur le Web et portant sur des hommes politiques français. La partie informatique du projet consistait dans le fait de produire des algorithmes capables d'analyser de manière automatisée la tonalité et le contenu de ces messages. La partie sciences sociales, à laquelle participaient trois chercheurs du CEPEL, consistait à fournir une sociologie des internautes et à comprendre les logiques sociales déterminant leur niveau d'activités et leur influence sur les réseaux sociaux. La région Languedoc-Roussillon a fourni un soutien financier complémentaire (dispositif HARPE) à ce projet. Le programme HARPE a permis de financer un projet entre le CEPEL et un producteur de logiciel (la société AMI Software) visant à développer un outil expérimental dans le but d'analyser les opinions circulant sur les réseaux sociaux numériques. Ces travaux sur internet mobilisant de grands corpus de données ont donné lieu à des publications d'ouvrages et d'articles (Neihouser, 2014, 2015, 2017 ; Boyadjian, 2014, 2016 ; Dormagen, Boyadjian, Neihouser, 2014a et 2014b).

b) Field experiments

Ce renouvellement des méthodes passe également par la mise en œuvre d'expérimentations (« field experiment ») dans le prolongement d'une première expérience visant à mesurer le coût de la procédure d'inscription sur les listes électorales (Dormagen, 2017). Une seconde expérimentation a ainsi été menée, en partenariat avec La Poste, à l'automne 2015. Elle consistait à inscrire via les facteurs plusieurs centaines de ménages sur les listes électorales, puis à mesurer leur participation électorale lors des départementales de 2015. Dans le prolongement de cette expérimentation, la Poste a mis en place un service d'inscription sur les listes électorales destinées aux communes.

Enfin, dans le nouveau contrat, nous présenterons deux nouvelles perspectives : la Tunisie en transition, qui est une vaste enquête sur les dynamiques politiques et électorales ; et BAROC, une enquête barométrique menée en Occitanie, en partenariat de recherche avec l'IEP de Toulouse, qui interroge notamment le rapport à la nouvelle région et les pratiques environnementales.

2.2. **La politisation autrement**

Il s'agissait d'examiner, à partir de recherches interdisciplinaires conduites sur différents terrains, comment certains comportements ou pratiques qui ne relèvent pas d'une définition institutionnelle du politique (partis, vote) participent néanmoins à la construction des problèmes politiques et à la politisation des acteurs.

Une première série de travaux concerne le domaine de la santé publique. Ces recherches permettent d'aborder la politisation à la fois par le haut (selon l'intérêt des acteurs politiques) et par le bas (à partir des pratiques des acteurs sociaux).

- Par le haut, lorsqu'il s'agit de montrer que la veille sanitaire, des années 1980 aux années 2010, manifeste à la fois le retour de l'État central dans la santé publique, au travers d'un processus d'intégration qui fait des agences des bureaucraties de second rang, et l'extension de la juridiction médicale au sein de l'État avec le développement d'une médecine de santé publique : la surveillance épidémiologique s'inscrit plutôt dans le champ politique que dans le champ médical, et l'émergence d'une police sanitaire fondée sur la gestion du « risque de santé » contribue à l'importation, dans le champ politique, de certaines des pratiques du champ médical (Buton, HDR, 2015).

- En matière de santé publique, il existe également des processus de politisation par le bas, ici analysés à partir d'enquêtes portant sur les inégalités de santé en milieux urbains défavorisés. En lien avec une commande publique locale (la ville de Nîmes) et nationale (la Ligue contre le Cancer), ils ont permis de souligner comment les institutions sanitaires, éducatives, mais également politiques devaient adapter leurs pratiques pour favoriser la prise en compte des réalités des publics issus de minorités sociales et culturelles dans une société pluraliste. En lien avec des études doctorales, deux axes de recherche prospectifs - respectivement « femmes, alimentation et maladie », et « cantines scolaires et enjeux de lien social » - ont permis de montrer que, pour les publics concernés, les inégalités de santé sont associées aux stéréotypes qui leurs sont affectés. Ainsi, il s'agit, au-delà des inégalités sociales de santé constatées, d'objectiver la nature spécifique de parcours de santé selon les territoires et d'expliquer comment se construisent ces trajectoires spécifiques à ces espaces de la marginalité urbaine. Ces enquêtes sociologiques de terrain sont également adossées à des travaux de théorie politique portant sur le rapport entre la souffrance et la production de normes, soulignant que les institutions médicales participent à la politisation des enjeux de santé à travers l'instauration de liens spécifiques entre les institutions médicales et les patients - plutôt qu'à travers la construction d'un ordre social et/ou politique (Visier, Zoia, 2019).

Une seconde série de travaux, réalisés dans une perspective de sociologie historique, porte sur la politisation abordée dans le cadre de diverses situations historicisées. Ils concernent la politisation ici principalement envisagée non pas comme dépassement des limites entre le social et le politique, mais comme processus par lequel des groupes d'individus adoptent des comportements politiques.

- La première situation envisagée concerne des dynamiques de politisation au croisement de l'historiographie du fait colonial et de la rencontre postcoloniale. D'abord à partir de travaux sur la politisation des Français d'Algérie, menés à travers des enquêtes notamment réalisées à partir des archives électorales de l'ancien département d'Oran. Interrogeant comment les Français d'Algérie sont devenus électeurs, ils ont permis de montrer que dans l'ancienne Algérie coloniale, le processus d'individualisation du vote réalisé en métropole n'a pas eu lieu. La mobilisation électorale des Français d'Algérie concerne des individus qui, à travers leurs choix électoraux, manifestent leur appartenance à une communauté confessionnelle (celles des catholiques) et non une opinion politique individuelle (Savarese, 2016). De la sorte, sur le terrain colonial, l'entrée dans la modernité politique et dans la démocratie électorale ne passe pas par l'individualisation du vote mais par l'appartenance « communautaire ». Le terrain colonial permet en retour d'interroger certaines transformations qui relèvent d'une situation postcoloniale. En effet, les actuels mouvements dits « décoloniaux » contribuent à reconfigurer le champ de l'antiracisme et questionnent à leur tour l'approche universaliste de la citoyenneté républicaine. Il s'agit ici d'interroger les ressources et stratégies militantes à partir desquelles ces nouvelles mobilisations politiques tendent à re-politiser la lutte contre le racisme en établissant un continuum entre situation coloniale et postcoloniale. De même, l'analyse de la rencontre postcoloniale entre d'une part des groupes d'individus (harkis, pieds-noirs, anciens combattants) mobilisés autour de demandes de reconnaissance, et des élus occupés au travail de courtage des votes a permis de montrer comment la politisation de la question coloniale avait contribué - après l'indépendance de l'Algérie - à reconfigurer la vie politique française (Savarese, 2015).
- La deuxième situation abordée est celle de la guerre, révélatrice de certaines logiques sociales et de certains rapports ordinaires au politique : l'ordinaire des situations de guerre que révèlent à la fois les archives des bureaucraties centrales et les témoignages des acteurs instruits et alphabétisés rend compte de la diversité des rapports au politique. La question des rapports ordinaires au politique a également fait l'objet de travaux qui établissent une cartographie des différentes manières de vivre la politique, dans des situations très disparates (des voisinages aux conversations, des familles aux médias, etc.) permettant d'identifier comment les individus passent au politique (Buton, Lehingue, Mariot, Rozier, 2016).
- La troisième concerne le rôle des émotions dans la production de la légitimité politique, mais aussi dans la pression en direction des autorités politiques, comme répertoire et ressource de mobilisation (Négrier et Faure, 2017). Le rapport au politique passe aussi par des émotions, analysables dans différentes arènes. Par ailleurs, des travaux réalisés sur les festivals et les politiques culturelles permettent de souligner comment de nouveaux phénomènes peuvent induire une critique de l'action publique, contribuant à la politisation (autrement que par une remise en question frontale) de ces questions.

Enfin, une troisième série de travaux a permis d'explorer la question de la politisation dans le cadre de plusieurs enquêtes portant sur le rapport entre iconographie politique et sciences sociales. Dans des sociétés saturées d'images, il devient difficilement justifiable de n'aborder la politisation qu'à partir de données telles que les recueils d'entretiens, le journal d'enquête ou les données statistiques. Or, il a été possible de souligner que, d'une part, les documents iconographiques témoignent des processus de politisation des enjeux sociaux (tracts des militants dans les mobilisations politiques, usages des images de Marianne, affiches politiques et campagnes électorales, usages de l'instrument communicationnel lors de l'élaboration de politiques publiques) ; et que, d'autre part, en ré-explorant la vieille tradition étasunienne des « photo elicitation studies », les images constituent d'excellents supports pour faire parler de politique des acteurs qui rechignent à en parler lors des enquêtes, soit par défiance au politique (Renouveau Catholique Charismatique), soit par méfiance par rapport à l'enquêteur (militants associatifs pieds-noirs). L'utilisation des images comme grille d'entretien permet ainsi de préciser comment des acteurs réfractaires à verbaliser leur politisation peuvent passer au politique (Pina, Savarese, 2017).

3. CONSOLIDATION DE L'OUVERTURE SUR LA COMPARAISON INTERNATIONALE ET DE POLES INNOVANTS

Le projet scientifique du CEPEL du contrat en cours d'achèvement avait un objectif précis : consolider le CEPEL comme une UMR d'excellence en sciences sociales du politique sur l'aire territoriale du sud de la France mais également en faire un laboratoire de recherche dont le rayonnement stratégique établi sur l'Europe du Sud devait être étendu à l'ensemble des « grands suds ». Cet élargissement du champ de notre internationalisation devait passer par la mise en place de collaborations scientifiques notamment avec les unités de recherche du CIRAD présentes sur le site montpelliérain. Notre accueil, en co-organisation avec l'Université de Montpellier et le CIRAD, du Congrès de l'Association Française de Science Politique en 2017 à Montpellier, a constitué un symbole fort de cette politique de rapprochement. La volonté d'élargissement du périmètre de recherche du CEPEL mais également du nombre de ses personnels passait également par le rapprochement avec d'autres équipes de notre site universitaire, dans le contexte de la fusion entre les anciennes Universités Montpellier 1 et 2. Les contacts avec l'équipe d'accueil SANTESIH, qui travaille sur les questions de santé et de Handicap, ou plus récemment celle du LIRDEF, au sein de la Faculté d'Éducation, ont pour l'instant conduit à rapprocher des chercheurs, sur des projets, plutôt qu'à construire de nouvelles unités de recherche. Cette stratégie se poursuit, en dépit du fait que certains partenariats, qui s'imposeraient par la nature des convergences disciplinaires, d'objet ou de méthodes, restent entravées par la dissociation institutionnelle entre les Universités de Montpellier et de Montpellier Paul Valéry. Le resserrement de liens avec d'autres unités sur le site montpelliérain (évoquons également Supagro, l'IRSTEA, l'ENSAM, ART-DEV) s'est souvent traduit par l'implémentation de recherches comparatives et internationales. C'est dans ce cadre que deux pôles de recherches innovants et transversaux ont plus particulièrement été ciblés : le développement durable et la santé publique.

3.1. Des aires d'étude structurantes de notre approche comparative internationale : de l'Europe du Sud au *Grand Sud*.

Au cours du contrat 2015-2019, le CEPEL a poursuivi dans le sillage de sa dynamique antérieure la conduite de recherches à visées comparatives internationales. Cette dimension comparative, prolongée notamment dans la formation à la recherche autour du parcours bilingue français/anglais de Master 2 « Comparative Politics and Public Policy », a pris des formes variables invitant à prendre le sens de la démarche comparative de façon souple. Trois types d'approches se chevauchent au gré des contributions des membres du CEPEL : tantôt celle d'une approche comparative explicite, portant sur un nombre de cas ou contextes nationaux expressément isolés et confrontés entre eux à des fins analytiques ; tantôt, il s'est agi de mener des travaux nourris de terrains étrangers singuliers et relevant de formes de comparaison implicite plus ou moins assumées ; à ces deux déclinaisons sont susceptibles de s'ajouter des recherches basées sur le cas français (pris à l'échelle nationale ou infranationale) mais analysés à l'aune d'enjeux façonnés comparativement.

Du point de vue de la couverture territoriale, le laboratoire s'est engagé, avec les moyens qui étaient les siens et au gré des mouvements de personnel affectant significativement la physionomie des investigations, dans un investissement international couvrant des aires distinctes.

La dimension sud-européenne constitue un marqueur historique et original du CEPEL. Celle-ci a continué à structurer des aspects essentiels des recherches. Elle inclut toute une série d'investigations territorialisées

dans le sud de la France, que ce soit dans le périmètre de l'ancienne région Languedoc-Roussillon (Michel et al. 2018) ou bien dans celui de la nouvelle région Occitanie qui l'inclut (Négrier, Huc 2019), ou au niveau local avec des investigations municipales à Montpellier (Audemard, Gouard 2014 ; Audemard, Buton, Gouard 2016). Ces dernières ont également pu porter directement sur des cas sud-européens non français, parmi lesquels l'Espagne, travaillée par des changements politiques inédits, et qui s'est affirmée être un cas particulièrement saillant (Négrier, Tomás, 2016 ; Peres, Roux, 2015, 2016 ; Peres 2016, 2017). Ces recherches directes ont jalonné le travail de mise à disposition des investigations diverses sur cette aire publiées dans la revue *Pôle Sud*, à travers l'importance confirmée des articles de recherche, mais aussi les efforts déployés pour assurer une montée en puissance des « chroniques électorales ». Celles-ci ont pour origine les synergies construites au début des années 2000 dans l'Observatoire du Changement Politique autour du Laboratoire Européen Associé Montpellier-Barcelone ETAPES. Leur couverture a été systématisée par un important travail de veille, de sollicitation et de traduction afin de rendre compte des grandes échéances électorales et référendaires, nationales ou locales. Elles structurent ce que nous pouvons nommer les vicissitudes démocratiques de l'Europe méditerranéenne. Cette dimension continue donc de singulariser le CEPEL dans le panorama de la recherche française.

Pour structurant qu'il ait été, cet ancrage historique n'a cependant jamais été conçu comme un enfermement et d'autres aires ont été abordés avec un dynamisme non démenti. Les travaux adoptant une perspective tantôt européenne (au sens de l'Union européenne), tantôt transatlantique doivent être ici particulièrement signalés. En effet, qu'il s'agisse de renouveler l'analyse de l'action publique et de sa mise en œuvre ou de ses traductions (Jarrige, Négrier, Smyrl, 2018) ou bien de développer une sociologie politique de l'Union Européenne, en particulier dans la compréhension des mobilisations eurosceptiques (Reungoat 2019), le CEPEL a apporté une contribution significative à ce champ multiforme. De leur côté, les travaux transatlantiques, particulièrement ambitieux, ont pu être soutenus régulièrement grâce à des financements de l'ANR (le programme OPERA notamment) et ont reçu une visibilité notable, dans le secteur de la santé (Smyrl 2014), de la défense (Joana, Mérand, 2017) ou de la sociologie politique des élites (Genieys, Joana 2015, 2017). A l'inverse, des travaux nourris du terrain français, seul ou perspective comparée, ont pu également bénéficier d'une visibilité internationale en congrès et dans des supports de publication internationaux (Genieys, Hassenteufel 2015 ; Savarese, 2015 ; Braconnier, Dormagen, Pons, 2017 ; Simon, 2017 ; Michel, Dormagen, 2018).

Enfin, la description du déploiement territorial des recherches ne serait pas complète si n'étaient pas abordées les perspectives ayant émergé sur les « Suds » entendus comme les espaces africains, latino-américains voire asiatiques. La mention de cet objectif d'élargissement territorial reflétait à la préparation du précédent contrat une dynamique de site encore incertaine mais en gestation et qui a été par la suite confirmée, notamment à la faveur de l'obtention de l'I-SITE MUSE par l'Université de Montpellier, qui a créé un effet d'incitation institutionnel. Au plan intellectuel, cet aspect répondait à la conscience que les chercheurs du laboratoire avaient des potentialités d'extension plus lointaine des travaux initialement menés à l'échelle « occidentale ». Cependant, il ne s'est jamais agi de prétendre, à l'image de grands établissements aux effectifs très importants et structurés autour d'aires d'études géographiques, pouvoir mener de façon systématique des travaux à l'échelle mondiale nécessitant une expertise qui ne saurait en aucun cas s'improviser et dont l'unité est loin d'avoir les moyens : les dimensions du laboratoire, même légèrement augmentées au fil des rattachements, rendent illusoire de telles velléités pour une équipe d'une quinzaine de chercheurs dont l'expertise a été forgée autour d'autres terrains et dont l'essentiel des forces est par ailleurs largement accaparé par de lourdes tâches pédagogiques et administratives quotidiennes du fait d'un cursus de licence intégral complétant une offre de masters diversifiée privilégiant, aux deux niveaux, un suivi rapproché. La fin de contrat a donc été l'occasion de nouer des contacts avec des partenaires, de commencer à déployer les premières recherches et d'offrir les premières communications et publications sur des terrains latino-américains (Brésil par J.-Y. Dormagen ou Laura Michel, Chili par E. Reungoat, Argentine par A. Dézé et E. Négrier) ou proche-orientaux (Tunisie par J.-Y. Dormagen), le tout parfois dans des perspectives de confrontation Nord/Sud (Laura Michel). Ces perspectives, pour récentes qu'elles soient, peuvent être porteuses d'une extension partenariale et d'un approfondissement thématique du laboratoire.

3.2. Les Pôles Innovants

La thématique du développement durable, et les politiques publiques qu'elles recourent (i.e. Environnement, Santé/climat etc...), étaient déjà au cœur des préoccupations de certains chercheurs du CEPEL. Elles constituaient pour nous une nouvelle perspective, plutôt expérimentale ou à l'état d'esquisse, ainsi que l'indiquait le rapport du comité de visite HCERES.

La thématique de la santé publique, avec le renfort des enseignants chercheurs du Département de Sciences Humaines et Sociales de la Faculté de Médecine de l'Université Montpellier et un nombre important de projets de recherche soumis à la recherche de financement (i.e. ANR-Norface ; ORA Plus Gosuds), avait pour objectif d'aborder avec différents outils théoriques et angles d'approches les changements qui affectent actuellement ce secteur d'action publique.

L'objectif était aussi de faire de ces deux pôles un outil de rapprochement avec les équipes de sciences sociales présentes sur le site montpellierain. Cette stratégie était cohérente, trois ans avant, avec l'obtention par l'Université de Montpellier du label I-Site en 2017, avec son triptyque thématique « Nourrir, Soigner, Protéger » et son orientation stratégique touchant au renforcement des sciences sociales dans ces domaines.

3.2.1. Pôle Innovant : Santé

Les activités de recherche de Gilles Moutot, Laurent Visier et Geneviève Zoïa ont été orientées sur la période vers le lien entre santé et socialisation dans les quartiers populaires. Ces travaux ont été effectués en lien avec la commande publique tant au niveau local (Ville de Nîmes) qu'au plan national (Ligue contre le Cancer). Deux chercheurs associés ont été intégrés à ces recherches : Jonathan Cohen-Scali et Guilhem Birouste, tous deux médecins et docteurs en science politique, chercheurs associés au CEPEL.

Cet axe de recherche a été développé en collaboration étroite avec le Département de sciences humaines et sociales de la Faculté de médecine de Montpellier, Département dirigé par Laurent Visier. Cette collaboration a notamment permis d'intégrer la démarche de recherche du CEPEL sur cet axe avec la dynamique du master 2 Santé « Soins-humanités-société » (Université de Montpellier/Faculté de médecine) auquel collaborent activement les membres de l'axe Santé du CEPEL.

L'ensemble des terrains en milieu urbain défavorisé visaient à analyser l'adaptation des institutions (sanitaire au premier chef mais également éducative, politique...) vers la prise en compte des réalités des publics issus de minorités sociales et culturelles dans une société pluraliste (Visier, Zoïa, 2017)

L'important programme de recherches sur les inégalités de santé « Raconter la maladie. Quartier précaire et trajectoire de santé » (financement Ligue contre le cancer 2016-2018) a porté pendant deux ans et demi la dynamique de l'axe de recherche. Il s'agissait ici d'analyser l'expérience en santé d'acteurs minorés, pour lesquels les inégalités de traitement passent aussi par les stéréotypes qui leur sont affectés (Birouste, Visier, Zoïa, 2017). Au-delà du constat des inégalités sociales de santé, nos recherches ont visé à objectiver la nature spécifique des parcours de santé selon les territoires et à élucider les modes de construction de ces trajectoires (Zoïa, Visier, 2017).

Le terrain a débouché sur deux axes prospectifs : 1/ Femmes, alimentation et maladies ; 2/ Cantines scolaire et enjeux de lien social.

Durant le quinquennat, l'axe Santé s'est enrichi de deux jeunes chercheurs : Grégoire Mercier, praticien hospitalier au CHU de Montpellier et docteur en économie, et Nicolas Giraudeau, docteur en droit et en odontologie, maître de conférences à la Faculté d'odontologie de Montpellier. L'axe Santé du CEPEL a d'autre part participé à la fondation du réseau de recherche international (IRN, ex GDRI) « Humanités médicales » dont le CEPEL est une composante active. Six doctorantes et doctorants sont étroitement intégrés dans l'axe santé. Un séminaire doctoral spécifique est organisé tous les deux mois autour de l'avancée des travaux de ces derniers.

3.2.2. Pôle Innovant : Développement durable

Ce nouveau pôle de recherche s'est développé autour de deux des trois thématiques de l'I-Site de Montpellier, « protéger » (environnement) et « nourrir » (agriculture et alimentation). Il s'est appuyé sur la *construction de partenariats scientifiques avec des chercheurs du pôle Agropolis* - en particulier les UMR Innovation, Moisa et G-Eau - concrétisés notamment par des contrats de recherche, dont est issue la majeure partie des productions de cet axe.

1. Des travaux *transversaux* menés par Eve Fouilleux et Laura Michel ont porté sur *l'institutionnalisation du développement durable* aux échelles globale, européenne et nationale, et dans différents secteurs d'action publique (agriculture, industrie, aménagement). Ils se sont appuyés sur les projets de recherche GEDI - Gouvernement européen des industries (ANR) - coordonné par A. Smith, avec L. Michel (Michel et al., 2014) ; PRIGOUÉ - Privatisation de la gouvernance environnementale (ANR) - coordonné par M. Djama, avec E. Fouilleux (Loconto, Fouilleux, 2014).

2. Dans une perspective sectorielle, la mobilisation du développement durable dans les *politiques agricoles* a été analysée du niveau global au niveau local, montrant les capacités d'appropriation ou de canalisation du développement durable par les acteurs dominants du système agri-industriel. Eve Fouilleux a développé des travaux sur l'émergence de normes transnationales de développement durable via les standards, labels et certification par tierce-partie, se traduisant par une dissymétrie dans les relations entre industriels et petits producteurs (Fouilleux, Loconto, 2017a). La montée en puissance de l'agriculture biologique se fait au prix de sa conventionnalisation et de la marginalisation des producteurs les plus critiques du modèle agri-industriel (Fouilleux, Loconto, 2017b). Au niveau local, Laura Michel analyse l'émergence de l'agriculture dans les projets de territoire dits « durables » et les enjeux de gouvernance que soulève le croisement entre logique sectorielle (agricole) et logique de territoire (Michel et al., 2014). Elle montre la faible participation des agriculteurs dans ces projets référés à la durabilité ou à l'agroécologie et les logiques de coopération/concurrence entre institutions territoriales et agricoles (Michel et al., 2018). Enfin, Françoise Jarrige, Emmanuel Négrier et Marc Smyrl ont développé une comparaison France-USA sur la question foncière, croisant les paradigmes d'action publique foncière et leur rapport à la soutenabilité sociale et environnementale (Négrier, Smyrl et Jarrige, 2018). Quatre programmes de recherche correspondent à cette seconde perspective : IDAE - Institutionnalisation des Agroécologies (ANR), coordonné par X. Arnaud de Sartre, avec E. Fouilleux ; AFGROLAND - African Food, Agriculture, Land and Natural Resource Dynamics, in the context of global agro-food-energy system changes (ANR), coordonné par W. Anseeuw, Belmont Forum, avec E. Fouilleux ; Gouvinov (INRA-PSDR), coordonné par E. Barbe, avec L. Michel ; MCRI Global Suburbanism, coordonné par R. Keil, York University, avec E. Négrier, M. Smyrl et F. Jarrige.

3. Différentes crises - environnementales mais surtout sanitaires - ont remis la question alimentaire sur l'agenda politique. Les travaux sur les politiques de sécurité alimentaire révèlent combien celle-ci sont marquées par des approches quantitatives révélant un biais productiviste (Fouilleux, Bricas, Alpha, 2017). Dans la lignée de divers programmes de recherche et de l'organisation d'une Conférence Internationale coparrainée par l'Association Française de Science Politique et la Chaire Unesco Alimentations du monde à Montpellier en juillet 2017, Eve Fouilleux et Laura Michel questionnent la politisation du problème de l'alimentation et son potentiel de remise en cause du modèle agri-industriel et du référentiel productiviste associé (Fouilleux et Michel, 2019). Trois projets de recherche viennent en appui de ce troisième thème : Surfood (Agropolis Fondation), coord. N. Bricas avec L. Michel et E. Fouilleux ; SAGE - Sécurité Alimentaire : la Globalisation d'un problème public (ANR), Coord. A. Bernard de Raymond, avec E. Fouilleux ; ABASS - Diversité des Agricultures Biologiques en Afrique Sub-Saharienne et contribution à la sécurité alimentaire, coordonné par Hubert De Bon, Projet GloFOODs (INRA/CIRAD), avec E. Fouilleux.

4. Depuis 2017 nous avons ouvert un nouveau champ de recherche autour de la problématique du changement climatique devenue paradigmatique dans les politiques environnementales. Dans le cadre du Congrès de l'AFSP co-organisé avec le CIRAD à Montpellier, Laura Michel (membre du comité d'organisation) - et G. Massardier, CIRAD - ont organisé la conférence plénière sur le changement climatique et initié un séminaire international récurrent visant à structurer un réseau international de chercheurs Nord-Sud sur les politiques de lutte contre le changement climatique (*Climate Change Policy/2CP Network Seminar*, 5 éditions) financé par Agropolis Fondation. Cinq contrats de recherche et une bourse de mobilité (Laura Michel, Université de Californie Davis) ont été obtenus depuis 2017 en lien avec ce nouvel axe de recherche (cf. partie projet).

La mise en œuvre des pôles innovants au cours du contrat qui s'achève s'est révélée particulièrement ajustée au contexte institutionnel, aux objectifs de développement des liens entre équipes de sciences humaines et sociales du site montpelliérain et d'ailleurs, à l'extension des partenariats internationaux de recherche. C'est la raison pour laquelle nous avons considéré que la redéfinition d'un projet scientifique pour le CEPEL passait par la promotion de ces initiatives innovantes en pôles thématiques du laboratoire, aux côtés d'un troisième pôle « Territoires politiques ». On souhaite, pour finir, indiquer que de tels résultats n'auraient pas pu être obtenus sans une mobilisation importante des chercheurs concernés et de l'équipe administrative du laboratoire, dans un contexte d'extrême tension sur les ressources humaines. La promotion en pôles thématiques est un pari dont la réussite repose sur le renforcement des moyens de recherche, par l'accueil de nouveaux chercheurs.

Faits marquants

Colloque international Be SpectACTive!2, « Cultural Policies in Europe: A participatory Turn ? », 21-22 mai 2019. 130 participants, 15 nationalités, actes à venir.

Au cours de la période de référence, 31,9% des articles publiés dans des revues à comité de lecture l'ont été en langue étrangère, ce qui place le CEPEL en tête des laboratoires non parisiens de science politique en termes d'**internationalisation**, d'après les chiffres fournis par le rapport « Quelle internationalisation pour la science politique française » publié par l'AFSP en 2018.

L'article de Jean-Yves Dormagen, Céline Braconnier et Vincent Pons (« Voter Registration Costs and Disenfranchisement: Experimental Evidence from France ») paru dans l'*American Political Science Review* en 2017 a reçu le prix du **Best Experimental Paper in Europe Award** qui a été remis à Göteborg le 9 mai 2019.

Organisation du Workshop « **The Internationalization of Political Science** » du projet COST ProSEPS (WG2) dans les locaux du CEPEL les 15-16 mars 2019.

Rattachement au CEPEL de deux enseignants-chercheurs des disciplines médicale et odontologique.

Séminaire international de recherche ProAcTa, « Comparing Healthcare Reforms : An Actor-Centered Approach to Policy Change », organisé par l'équipe de l'ANR ProAcTa à la *Mailman School of Public Health and Policy*, Columbia University, 25 juin 2018.

Laura Michel, élue Présidente des travaux sur la Participation du public dans les négociations internationales (PPIF) de la Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, Organisation des Nations-Unies, Palais des Nations, Genève (2017).

Congrès AFSP co-organisé par le CEPEL et le CIRAD dans les locaux de la Faculté de droit et science politique de l'Université de Montpellier, 900 participants, 10-12 juillet 2017 (1^{er} congrès organisé en dehors du réseau des IEP).

4 prix de thèse : Lisa Passavant- GRALE (2017), Julien Boyadjian - Dalloz (2016), Ulrike Lepont - AFSP Mattei Dogan (2015), Alice Simon - Prix Pierre-Paul Viard (Académie Française 2018).

3 postes académiques obtenus par nos jeunes docteurs, David Gouard (MCF-CERTOP/Université Toulouse Jean Jaurès, 2018), Anne-Laure Beaussier (CR CNRS-CSO/SciencesPo Paris, 2017), Julien Boyadjian (MCF-CERAPS/Université de Lille, 2016)

1- Organisation et vie de l'unité (de l'équipe / du thème si pertinent)

Pilotage, animation, organisation de l'unité

La direction de l'unité a été assurée en 2014 par Hubert Peres, PR à l'UM, en fonction depuis 2004, puis de 2015 à août 2018 par William Genieys, DR-CNRS. Suite au départ de ce dernier, Emmanuel Négrier, sur proposition de l'INSHS, a élaboré un projet en collaboration avec Geneviève Zoïa, PR-UM en vue du renouvellement pour le contrat quinquennal 2021-2025. Cette équipe de direction a été élue respectivement directeur et directrice adjointe par le conseil de laboratoire sur présentation de ce projet et officiellement confirmée par l'INSHS et l'UM. La description de l'équipe de direction ne serait pas complète sans tenir compte du rôle essentiel joué par le secrétaire général : Ludovic Sposito, Ingénieur d'Etudes CNRS, assure la fonction d'administrateur du laboratoire en conseillant le directeur et la directrice-adjointe, tant sur les dossiers administratifs que sur la mise en place de stratégies budgétaires ou organisationnelles. Il possède la délégation de signature pour les actes de gestion financière et assure l'encadrement des personnels administratifs très actifs et fortement impliqués dans tous les aspects de la vie de l'unité. Cette équipe administrative est composée de Maguelone Sié, Technicienne de Classe Exceptionnelle CNRS, assistante de direction, gestionnaire des dépenses et des Ressources Humaines et Damien Potier, Adjoint Administratif en CDD à l'UM, chargé des ressources documentaires et de communication scientifique. Durant la période, différentes promotions ont récompensé le travail de ces agents : promotion au corps des IE par concours (2014) puis au grade d'IEHC (2019) au choix pour le responsable administratif et promotion par sélection professionnelle au grade de TCE (2018) pour la gestionnaire. Les agents de l'unité sont par ailleurs fortement impliqués dans des activités transversales au service de la communauté scientifique : jury de concours administratifs, membre de comités d'évaluation

HCERES, formateur GESLAB,... Il faut enfin noter le rôle essentiel de cette équipe dans la réussite du congrès de l'Association Française de Science Politique (AFSP) 2017 à Montpellier.

Toutes les décisions importantes relevant de la vie de l'équipe sont soumises au Conseil de laboratoire qui se réunit au moins trois fois par an. Tous les enseignants-chercheurs et chercheurs ainsi que les ITA et BIATS sont membres du Conseil au sein duquel siègent également deux représentants des doctorants (un en science politique, un en sociologie). En dehors même de l'existence du Conseil comme espace d'échanges très inclusif, l'animation collective du laboratoire bénéficie également des réunions régulières du département de science politique de l'UFR dont tous les enseignants-chercheurs titulaires sont membres du laboratoire ainsi que d'une localisation qui facilite considérablement la fréquence des contacts entre les membres de l'équipe.

Les bureaux des membres titulaires, tous statuts confondus, ainsi que les locaux mis à la disposition des doctorants, et les équipements (imprimantes, photocopieuse, service de documentation), sont en effet rassemblés dans un lieu très circonscrit comprenant deux étages d'un bâtiment récemment rénové de l'UFR Droit et Science Politique à quoi s'ajoute une partie du rez-de-chaussée dévolue à la bibliothèque du laboratoire/salle des doctorants. Les doctorants signent une fiche d'accès à cette salle en échange d'une clé non reproductible donnant droit à un emplacement et un casier de rangement. Un bureau pour accueillir les chercheurs invités a été aménagé permettant aux membres de l'unité de collaborer régulièrement avec des chercheurs et post-docs, notamment étrangers, pouvant intervenir dans les séminaires et masters. Début 2019, à la demande des membres du conseil de laboratoire, le Doyen de la Faculté a décidé de mettre à disposition des élus de science politique au conseil de l'UFR un bureau pour se réunir ainsi qu'une salle de convivialité pour les personnels de l'unité. Cette disposition est destinée à favoriser les rencontres entre les personnels du CEPEL afin d'améliorer la « vie de laboratoire ». Celle-ci est par ailleurs caractérisée par la très grande proximité entre l'équipe administrative et les chercheurs, titulaires ou non, tant par le positionnement géographique que par la fréquence et la qualité des interactions.

La nouvelle équipe dirigeante a décidé de s'appuyer également sur les doctorants et jeunes docteurs afin de renouveler le cycle des séminaires de l'unité. En effet, ceux-ci sont chargés depuis le 1^{er} janvier 2019, sous la responsabilité du directeur de l'unité, d'organiser 6 séminaires dans l'année sur la base des thématiques du projet et de la configuration du laboratoire : 2 sur les « Territoires politiques », 1 sur la « Les politiques de santé publique », 1 sur « Les politiques publiques en matière d'environnement » et 2 séminaires des doctorants (science politique et sociologie).

Les candidatures aux doctorats non financés sont examinées sur la pertinence du projet de thèse en fonction des thématiques de l'unité et de la note obtenue au mémoire de master recherche. Ces dispositions sont consignées dans le règlement intérieur. Des comités de suivi de thèse sont élaborés régulièrement pour le suivi des doctorants. Les jeunes docteurs sont soutenus en attendant de trouver un emploi et gardent un accès aux ressources du laboratoire après la soutenance de leurs thèses. Le laboratoire effectue un suivi quant à leur devenir. Ainsi, sur la période 2014-2019, 3 d'entre eux ont trouvé un emploi dans l'environnement académique (1 MCF à l'Université de Lille/CERAPS, 1 CR CNRS à Sciences Po Paris/CSO et 1 MCF à l'Université de Toulouse/CERTOP), 4 ont des postes titulaires d'enseignants-chercheurs à l'étranger, 2 ont des CDI (ANSES, Métropole de Bordeaux) et 2 ont obtenu des post-docs à l'étranger. Le soin apporté au soutien des jeunes chercheurs a été récompensé par l'obtention de 4 prix de thèse (cf. faits marquants).

Le CEPEL s'est doté d'un site web rénové, hébergé par l'Université pour plus de sécurité, après avoir été piraté en 2014. Toute information pertinente sur les recherches de l'unité et de l'environnement institutionnel apparaissent dans un intranet et dans l'onglet « Actualités ». Un appel à invitation pour chercheurs étrangers est lancé en continu. A ce média s'ajoute une page Facebook et un twitter. Une lettre électronique devrait bientôt compléter ce dispositif d'information.

Le parc informatique est suivi par le responsable administratif (CSSI) pour la partie technique et sécurité et par la gestionnaire pour la partie financière en relation avec les DSI des tutelles.

Parité ; Intégrité scientifique ; Hygiène et sécurité ; Développement durable et prise en compte des impacts environnementaux ; Propriété intellectuelle et intelligence économique

Au 30 juin 2019 le personnel du CEPEL est composé de 4 femmes et 14 hommes. L'équipe de direction de l'unité est composée de deux hommes (directeur et secrétaire général) et d'une femme (directrice adjointe).

Durant ce contrat, une femme et un homme ont été recrutés en tant que MCF ; deux hommes ont obtenu leur mutation au CEPEL ; une femme et deux hommes ont bénéficié d'un rattachement au laboratoire.

Le CEPEL participe à l'amélioration de l'indicateur de reconnaissance de l'Université par une politique d'incitation au dépôt des publications dans HAL et à une veille rigoureuse du suivi de la charte des signatures des productions. Les membres qui ne suivent pas cette charte sont susceptibles de ne plus avoir accès aux ressources financières de l'unité. Cette mesure découle logiquement de la décision de l'Université de réduire les crédits des unités qui ne signent pas selon la charte.

En matière d'hygiène et sécurité, le responsable administratif est assistant de prévention. L'unité étant hébergé par la Faculté de Droit et de Science politique, il travaille en relation étroite avec le service technique et logistique et ses assistants de prévention. Le document unique est complété dans le logiciel EVRP. Ce sont les prescriptions réglementaires de la Faculté qui sont appliqués telles que les exercices d'évacuation où les vérifications d'usage du bâtiment. Les risques en matière de prévention sont limités mais des actions ponctuelles peuvent être mises en place tel que l'achat de sièges ergonomiques par exemple. L'absence de contrôle dans un bâtiment qui accueille du public peut rendre difficile la garantie de sécurité au sein du laboratoire malgré l'installation d'une caméra dans le hall d'entrée. Des formations en premier secours et utilisateurs d'extincteurs ont été demandés pour les agents de l'unité.